



Délibération n° 10

Conseil Municipal du lundi 12 avril 2021

FINANCES

Domaine de compétence :
7.1 – Décisions budgétaires

Le Lundi Douze Avril deux mille vingt et un à 17 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
01/04/2021

Membres présents : 24 puis 25 (Arrivée de Madame Christelle BEURAIN à 17 h 45)

Membres ayant donné pouvoir : 6

Membre(s) excusé(s) : 1

Membre(s) non excusé(s) : 2 puis 1 (Arrivée de Madame Christelle BEURAIN à 17 h 45)

Nombre de votants : 31

Affiché le 15/04/2021

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Franck TINDILLER, Madame Nathalie TILLIER, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, **Adjoints**, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Jean-Michel GOSELIN, Monsieur Frédéric CADET, Madame Sophie DENEUX, Monsieur Maxime GUERVILLE, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Philippe RAMET, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, **Conseillers municipaux**.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Grégory HURTREL à Madame Justine GOSELIN, Madame Marie-Antoinette LISIK à Monsieur Jean-Michel GOSELIN, Madame Catherine SIBLISKI à Monsieur Franck TINDILLIER, Madame Marine NEMPONT à Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Frédéric CADET à Madame Dominique DELSAUX, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.

Absent (s) excusé (s) : 1

Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Xavier BRASSART, Madame Christelle BEURAIN (Arrivée à 17 h 45)

Votants : 31

Secrétaire de séance : Monsieur Adrien BACLET

Objet : Budget annexe Office Municipal de Tourisme - Adoption du compte de gestion 2020

Rapporteur : Monsieur Philippe FAIT, Maire

Synthèse de la délibération :

Budget annexe Office Municipal de Tourisme - Adoption du compte de gestion 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2121-31,

Considérant l'identité de valeurs entre le compte de gestion de l'année 2020 de Madame la Trésorière de la Ville d'Etaples-sur-mer et le compte administratif de l'année 2020 de Monsieur le Maire de la Ville d'Etaples-sur-mer,

Résultats budgétaires de l'exercice

31400 - OFFICE MUNIC TOURISME ETAPLES

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	95 409,62	623 656,51	719 066,13
Titres de recette émis (b)	5 556,51	603 942,51	609 499,02
Réductions de titres (c)		3 385,44	3 385,44
Recettes nettes (d = b - c)	5 556,51	600 557,07	606 113,58
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	95 409,62	623 656,51	719 066,13
Mandats émis (f)		547 092,68	547 092,68
Annulations de mandats (g)		12 565,09	12 565,09
Depenses nettes (h = f - g)		534 527,59	534 527,59
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	5 556,51	66 029,48	71 585,99
(h - d) Déficit			

Après lecture des chiffres, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter le compte de gestion 2020 de la Trésorière Municipale relatif au budget annexe Office Municipal de Tourisme dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Monsieur le maire quitte la séance et ne prend pas part au vote, Madame Lyliane DUFOUR, Doyenne d'âge, prend la présidence, **la délibération est adoptée par 28 voix pour et 2 abstentions.**

Vu pour être affiché le 15 Avril 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.